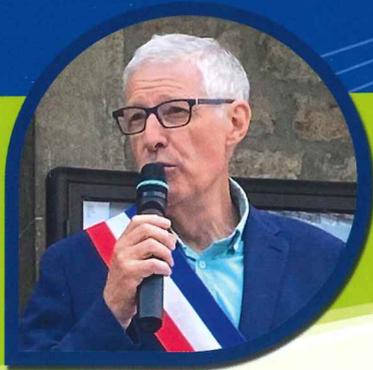


# Montmorot

## Votre bulletin municipal



### Éditorial

Au titre des échanges réguliers noués avec les Administrés, l'Equipe Municipale poursuit ses rencontres avec les citoyens par le biais des réunions de quartier. Les constats et ressentis exprimés par les riverains concernent pratiquement toujours - et à juste titre - les nuisances induites par les véhicules à moteur : vitesse, bruit, pollution, infractions, incivilités...

Confrontée à ce constat, l'Equipe municipale ne reste pas inactive pour essayer d'endiguer ces nuisances.

Chaque année, nous consacrons une part importante de notre budget d'investissement, en partenariat avec ECLA Lons Agglomération, pour aménager nos voiries : rue Ponard, rue de Vallière, rue Jean Jaurès, chemin des Coulonges, chemin des Crochères, chemin des Sondes (partie basse), rue Sommier, rue du Grand Sugny, rue Pierre Hebbmann ... Bientôt chemin des Sondes (partie haute), Montée Combe Erlin, rue Mathy.

Outre les investissements, nous avons institué le 30 km/h sur la zone urbaine et dans les hameaux afin de limiter le bruit, faciliter la cohabitation entre tous les usagers et réduire l'insécurité routière.

Nous traquons également les scooters trop bruyants et les comportements inciviques.

Par ailleurs, nous avons récemment investi dans un dispositif de Procès-Verbal Electronique (P.V.E) pour constater sur le fait les infractions.

Reste le transit des poids lourds, sujet pour lequel nous ne trouvons pas de solution efficace et satisfaisante. Sur ce domaine, nous sommes dépendants d'autres instances, ce qui complique les décisions.

Le chantier des mobilités est colossal et l'on se heurte à des freins très forts et divers : le financement des aménagements, les difficultés techniques (largeur des rues, liberté d'accès des livreurs, gabarit des véhicules de transport, GPS mal paramétrés...), l'étalement urbain et la société salariale qui génèrent les trafics pendulaires considérables (14 554 véhicules/jour Avenues Maillot et Pasteur confondues), les volontés et solutions contradictoires de certains de nos concitoyens qui revendiquent des aménagements dans leur rue, mais pas ailleurs...

A vos côtés, avec l'Equipe municipale et plus particulièrement Carole ZIMMERMANN, Adjointe à la voirie, la circulation et la sécurité, je suis mobilisé et déterminé pour faire évoluer les mentalités, aménager autrement nos voiries, partager la rue, trouver des alternatives au tout automobile. C'est l'unique solution pour améliorer le confort de vie dans nos quartiers sous réserve qu'au quotidien, chacun veille au respect des règles existantes et fasse preuve de civisme...

Le Maire  
André BARBARIN



Rentrée scolaire 2023

### Actualités

### Rentrée scolaire

### Culture

### Urbanisme

### Voirie



## ACTUALITÉS MONTMOROT

### Le conseil municipal en action

(Comptes-rendus détaillés sur [www.montmorot.fr](http://www.montmorot.fr))

#### Séance du 9 juin 2023

- Désignation des grands électeurs qui seront amenés à élire les deux sénateurs du Jura le 22 septembre 2023. **Titulaires** : Carole BOUVIER, André BARBARIN, Carole ZIMMERMANN, Alain DELQUE, Françoise TOMASETTI, Philippe CANNARD, Sylvie MATHEZ. **Suppléants** : Pierre GROSSET, Marie-Françoise JACQUARD, Didier BIENVENU, Françoise JUSTIN.
- Désignation des entreprises FAMYP et Via System pour la réalisation d'accès à la voie verte depuis Montboutot pour un coût de 65 644,74 € (Financement : État = 11 000 €, ECLA = 30 800 €, Commune = 13 200 €).
- Restitution de la compétence scolaire aux communes par ECLA.
- Achat de deux parcelles derrière les Tourelles, place de la Mairie.
- Attribution des marchés de travaux aux entreprises pour la rénovation de l'école maternelle.
- Approbation des travaux de rénovation de l'éclairage public pour un coût de 37 132,60 €. (Financement : Subvention Sidéc = 6 000 €, commune = 31 132,60 €).
- Validation du programme d'enfouissement des réseaux rue Edmond Chapuis pour un coût de 160 813,2 € (1<sup>re</sup> tranche). Reste à charge communale = 106 771,66 €.
- Décision budgétaire modificative n°1.

#### Séance du 12 juillet 2023

- Tirage au sort des citoyens pour les jurys d'assises.
- Validation d'une subvention de 9 000 € à la section basket de l'Eveil Sportif de Montmorot et examen des autres demandes pour un montant total de 17 440 €.
- Validation du projet de sécurisation de la montée Combe Erlin : création de chicanes, déplacement doux...
- Décision d'augmenter de 17 000 € la participation de la municipalité au budget de Crockylo afin d'améliorer le recrutement des animateurs durant les vacances.

#### Séance du 13 septembre 2023

- Vente de deux parcelles sur la place de Savagna.
- Achat d'une parcelle place de la mairie avec condition suspensive en vue d'aménager le parvis de la médiathèque.
- Lancement d'une procédure d'utilité publique pour aménager un espace public derrière la mairie.
- Prise d'acte du rapport 2022 du Syndicat des ordures ménagères concernant le prix et la qualité du service.
- Dérogation 2024 au repos dominical des salariés dans les commerces de détails et les concessions automobiles.

### Élections sénatoriales

Le 24 septembre 2023, ont été élus pour le Jura : **Sylvie VERMEILLET**, au 1<sup>er</sup> tour : avec 57,41 % des suffrages exprimés.

Élue Vice-Présidente du Sénat

**Clément PERNOT**, au 2<sup>e</sup> tour : avec 39,17 % des suffrages exprimés.

### Agents communaux : départs et arrivées

Corinne TAVANT a intégré l'équipe administrative.

Sylvanie PHANTHACHIT a intégré le service urbanisme.

Alain BONDENAT et Pascal SANTENARD ont fait valoir leurs droits à la retraite.



Corinne TAVANT



Sylvanie PHANTHACHIT



Alain BONDENAT

Pascal SANTENARD

### Marché : nouveau commerçant

"L'Intermède du Jura", petit marché de terroirs, produits locaux commercialisés en circuits courts est présent sur le marché le samedi matin.



### Service civique

Méline PICHOT a commencé une mission de 8 mois. Elle remplace Maéva BOUDET qui a achevé sa mission le 31 mai 2023.



Crédit photo : Sénat



Crédit photo : Sénat

# Rentrée scolaire

Comme chaque année, la rentrée des classes est un moment attendu et en même temps angoissant pour les enfants comme pour les parents. En amont, les agents municipaux avaient tout mis en œuvre pour que les bâtiments soient plaisants et prêts pour l'accueil nos petits élèves.

L'école maternelle, en plein travaux de rénovation thermique, accueille 76 enfants encadrés par 5 maîtres et 3 ATSEM :

- Emmanuel BAILLY : **19 en petite section.**
- Éric VIRET : **6 en petite section et 13 en moyenne section.**
- Emmanuelle MONTPEYROUX : **11 en moyenne section et 9 en grande section.**
- Hélène PERTUS et Théo PELLEGRINI : **18 en grande section.**



De gauche à droite : Théo PELLEGRINI, Hélène PERTUS (directrice), Emmanuel BAILLY, Emmanuelle MONTPEYROUX, Eric VIRET, Cécile JULIEN, Félicia MERCIER, Tugce CAKIR (AESH), Martine CANIOTTI.



À l'école Simone VEIL, les 142 enfants sont répartis dans 6 classes :

- Fabien DRAPIER : **CP-CE1 22 élèves.**
- Ludivine BLERVAQUE : **CP-CE1 22 élèves.**
- Jean RODRIGUES : **CE1-CE2 23 élèves.**
- Karine DURAFFOURD : **CE2-CM1 24 élèves.**
- Christophe LOUVAT : **CM1-CM2 26 élèves.**
- Catherine MENIN-MORGANT et Vincent TOMASETTI (décharge de direction) : **CM1-CM2 25 élèves.**

De gauche à droite : 1<sup>er</sup> rang, Catherine MENIN (Directrice), Karine DURAFFOURD, Ludivine BLERVAQUE, 2<sup>e</sup> rang, Jean RODRIGUES, Fabien DRAPIER, Vincent TOMASETTI, Florine SAGOT, Noémie GONTHIER, Christophe LOUVAT.

Trois AESH accompagnent les enfants en situation de handicap, Noémie GONTHIER, Florine SAGOT, Evelyne BOULLY. Trois membres du RASED interviennent aussi à la maternelle et dans d'autres écoles des environs, Laurence RICHART (psychologue scolaire), Soraya SAÏDI (enseignante spécialisée E.), Odile TIFOEN (enseignante spécialisée G). Début octobre, arrivera une jeune volontaire en service civique, Alyson PASCAL.

L'accueil de loisirs CROCKYLOU répond au besoin de 162 familles différentes. Cela représente un effectif moyen de :

- 28 enfants pour l'accueil du matin ;
- 140 enfants le midi ;
- 60 enfants le soir.

De gros travaux de rénovation sont en cours. Les activités et la restauration se déroulent dans les salles communales à proximité. Cela engendre des perturbations jusqu'en juin 2024, fin des travaux.

De gauche à droite : Caroline, Emmanuelle, Mehdi (Directeur), Maëlys, Maxime, Sophie, Pauline et Mélanie.



## Questionnaire médiathèque

- Site de la mairie
- FaceBook médiathèque
- Instagram
- Retour pour le 15 novembre 2023.



**Nouveauté :**  
rejoindre la Médiathèque sur Instagram  
[https://www.instagram.com/mediatheque\\_de\\_montmorot/](https://www.instagram.com/mediatheque_de_montmorot/)



## Journées du patrimoine

Lors des 40<sup>es</sup> journées nationales du patrimoine 2023, Christian FURIA a animé une conférence sur « l'histoire de l'Enseignement en France et au village », et notamment l'histoire des écoles primaires en France, dans le département du Jura et à Montmorot.



Alain DELQUE  
Adjoint « urbanisme et bâtiments communaux »

## Travaux école maternelle

Dans la continuité de la politique communale d'amélioration énergétique systématique des bâtiments communaux, engagée depuis le mandat précédent, le début des vacances scolaires a vu le démarrage des travaux de l'école maternelle.

Les travaux actuels concernent l'isolation thermique des toitures, des murs et du sol. Ils incluent également la rénovation de la cuisine, utilisent au maximum les vacances scolaires pour en limiter les nuisances lors des périodes de classe.

Une cohésion architecturale d'ensemble avec les bâtiments voisins (Accueil de loisirs, Médiathèque et école Simone Veil) et en accord avec l'architecte Georges LADOY a été trouvée.

Le chantier, sous maîtrise d'œuvre du SIDEDEC, devrait se terminer avant la fin de cette année.



Photo montage futur bâtiment

## Dématérialisation de l'instruction des demandes d'urbanisme : Passage au guichet unique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'urbanisme pouvaient être faites en mairie, soit en version « papier », soit de façon dématérialisée, sur l'adresse :

**urbanisme@montmorot.fr**

Dans ce dernier cas, les services de la mairie transmettaient le dossier au service instructeur, le Pays Lédonien, via le module **cart@DS**

A compter du 2 octobre 2023, si la dépose « papier » est encore possible, en Mairie, les particuliers ou leurs partenaires, qui opteraient pour la dématérialisation, devront passer par un guichet unique en ligne accessible à l'adresse suivante :

**<https://urbanisme.pays-ledonien.fr/guichet-unique>**

A partir de cette date, les pétitionnaires ou leurs prestataires déclareront en ligne leurs travaux et assureront l'étape de saisie et d'enregistrement des pièces complémentaires, après création d'un compte à cette adresse.

Les pétitionnaires qui déposeraient leur dossier dématérialisé, sur l'ancienne adresse de la commune, devront, dorénavant, assurer, eux-mêmes, cette démarche au **guichet unique**.

Le site internet de la commune vous permet de disposer :

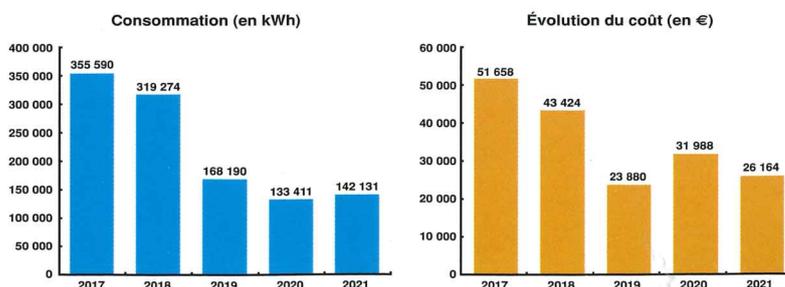
- d'un lien pour le dépôt de dossier par le guichet unique,
- des guides pas à pas pour les usagers et leurs partenaires,
- des conditions générales d'utilisation du téléservice,
- de toute information nécessaire à l'utilisation de ce service.

## e-LUM

La Ville de Montmorot adhère au dispositif «e-LUM» depuis 2015.

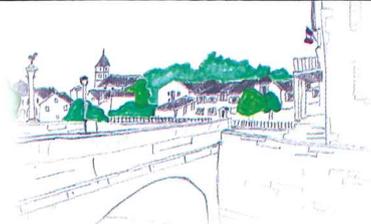
Cet outil permet d'optimiser notre éclairage public.

### Évolution des consommations de l'éclairage public





Carole BOUVIER  
Adjointe « communication, fêtes  
et cérémonies, vie associative »



## Délégués de quartier à l'honneur

Les délégués de quartier étaient invités à se rassembler en Mairie. Ils ont été remerciés pour leur implication dans la vie communale et leur participation aux nombreuses missions accomplies chaque année.



## Cérémonie 25 août

Christophe SAVEL rend hommage à André BOUVIER, Paul DESMESMAY, Robert BENIER, fusillés par les Allemands le 25 août 1944 et tous trois membres de l'Eveil Sportif de Montmorot.



## Succès des festivités du 13 juillet

Une multitude de petits lampions a défilé. Ils étaient tenus par des enfants émerveillés, emmenés par la fanfare " les toiles cirées " .

Le bal populaire, animé par Jérémy Lacroix, avec piste de danse n'a pas désempé.

Repas et buvette ont été organisés par la section basket de l'Eveil Sportif de Montmorot.

Et le point culminant de la soirée : les feux d'artifice, préparés par " Concept feux création " .



## Réunions de quartier

Les rencontres élus et citoyens se poursuivent avec les réunions de quartier. Un temps d'échange où la population évoque la vie dans son quartier. L'occasion également de s'informer sur les différents chantiers réalisés, futurs ou en cours sur la commune.

Si vous souhaitez une réunion dans votre quartier, regroupez-vous et contactez la mairie.



## Cérémonie du 14 juillet

Après les festivités de la veille, place à la commémoration, moment important de notre histoire. Cette cérémonie met à l'honneur les valeurs de notre République.

Paul BOUVIER, porte Drapeaux





Carole ZIMMERMANN  
Adjointe : « voirie,  
circulation, sécurité »

## Pré des Dames

Accessibilité depuis la rue Briand. L'accès à la zone commerciale est facilité.



## Balade du patrimoine

6 nouveaux panneaux explicatifs viennent d'être installés. A ce jour, 15 panneaux jalonnent un circuit de 20 km.



## Taillez vos haies !

Beaucoup trop de riverains oublient de tailler leurs haies. Une haie ne doit pas dépasser sur le domaine public (trottoirs, pistes cyclables, chaussée...), ni chez votre voisin.

En cas de non-respect de cette règle, la commune interviendra et vous facturera la prestation.

Une haie **ne peut dépasser les 2 m de hauteur** si elle est plantée à moins de 2 m de la limite de votre terrain.



## Accès à la voie Bressane (voie verte)

Revêtement goudronné permettant de rejoindre aisément la voie Bressane depuis le quartier Montboutot. Réalisé avec le soutien financier de ECLA et l'État.



## Travaux d'assainissement Rue Mathy



Présentation par les services d'ECLA, lors d'une réunion publique le 12 septembre, de l'organisation des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement et renouvellement du réseau d'eau potable dans les rues Léon et Cécile Mathy, Rue des Erables et Impasse des Clusiaux. Ces travaux, d'une durée de plusieurs mois vont impacter la circulation dans ces rues. Ces travaux sont le préalable du chantier de voirie à venir.

## Chemin des sondes en sens unique

Permet de créer de l'espace pour les piétons, de sécuriser les entrées et sorties des riverains, et de limiter le nombre de voitures. Du matériel urbain provisoire est installé dans l'attente de la réalisation des travaux de voirie.

